

GROUPEMENT

DU

COMPAGNIE **SAINT-GERMAIN**

D'

UNITÉ

BRIGADE DE

P.V. N° **847** / 19. **81**

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

81306738

OBJET DE LA PROCÉDURE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

REVENANCE : CM 32600 MA/GEND.T. du 02.08.1968

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Plan de situation (dépliant)
3	Procès-verbal d'audition de H. B J C
4	Procès-verbal d'audition de H. M J
5	Procès-verbal d'audition de H. F B
6	Procès-verbal d'audition de H. G I
7	Procès-verbal d'audition de H. C F

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

DESTINATAIRES	1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A 1 A Monsieur le Préfet du A I 2 Au Général Gouverneur Commandant le 1er CA et la 1 ^{re} BR A 2 Au Général Commandant la 2 ^{ème} BR A R.A A 2 A la Direction de la Gendarmerie
	1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE

VU ET TRANSMIS PAR :

DATE, SIGNATURE, CACHET

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE XXXXXXXX	
d°	
UNITE	
BRIGADE DI	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 197
03533	847 / 1981

PROCÈS - VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1/2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (OVNI) :

RÉFÉRENCE : C.M n° 32600 MA/GEND.T. du 02.08.1968

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **G. A. Edl-Chef, Officier de Police Judiciaire**
B. C. Gendarme, Agent de Police Judiciaire
 VU L'(ES) ARTICLE(S) **16 à 20 & 75 du Code de Procédure Pénale;**
 RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
 CE JOUR **quatre novembre mil neuf cent quatre-vingtun, à quatorze heures, nous sommes prévenu téléphoniquement par le Gendarme Mobile M R de l'Escadron 4/18 de , que les ouvriers couvreurs travaillant dans l'enceinte de la caserne ont aperçu un Objet Volant Non Identifié vers dix heures.**

Nous nous transportons sur les lieux pour enquête.

ÉTAT DES LIEUX :

L'escadron 4/18 de Gendarmerie Mobile est situé à l' de l'axe routier de , à la sortie de la ville, en bordure du CD à une altitude d'environ 360 mètres. Il est construit à la partie inférieure d'une colline abrupte de 640 mètres d'altitude au point culminant. Les ouvriers couvreurs travaillent sur le dernier bâtiment (n° 009) situé dans le coin de l'enceinte de la caserne. Lors de l'observation, le ciel était très bleu, sans aucun nuage, temps clair avec une visibilité maximum, température douce environ 15° centigrade, pas de vent.

MESURES PRISES :

Notre Commandant de Compagnie a été tenu informé radiotéléphoniquement par message n° 74/M du 04.11.81.

ENQUETE : Au cours de l'enquête, nous avons reçu les déclarations suivantes de :

Page n° 2 :

M. J. -G1 ans, demeurant à ; qui nous a déclaré avoir été le premier à voir un Objet dans le ciel qu'il ne pouvait définir, qu'il a appelé les ouvriers qui travaillaient sur le toit du bâtiment pour les avertir. Que l'objet était rond et qu'il avançait plus doucement qu'un avion de ligne. Qu'il a observé celui-ci pendant environ trois minutes avant qu'il ne disparaisse derrière le bâtiment devant lequel il se trouvait. Qu'il y avait un clignotement bleu et gris dans la partie centrale de l'engin qui donnait l'impression qu'il tournait sur lui-même. Que le ciel était très bleu, mais que le bleu de l'objet paraissait comme une flamme de chalumeau. Que la grosseur de l'engin était équivalente à celle d'une balle de ping-pong et qu'il se trouvait à une altitude supérieure aux avions de ligne long-courrier.

Page n° 3 :

M. J. ans, demeurant ; qui nous a déclaré avoir vu un engin qui tournait régulièrement et changeait de couleur

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	VOIR IN FINE	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	LE	SIGNATURE ET CACHET	

toutes les trois secondes environ. Qu'il y avait trois teintes, grise, verte, et dominante bleue, qui réapparaissaient à chaque rotation. Que l'engin se trouvait à très haute altitude et qu'il se déplaçait lentement du vers . Qu'il a été visible pendant huit minutes environ, et qu'à ce moment le ciel était très clair sans nuage ni brume.

Pièce n° 4 :

P. H. ans, demeurant à qui nous a déclaré avoir vu pendant une à deux minutes une boule qui tournait et changeait de couleur. Qu'il n'a pas remarqué de couleur spéciale, que l'engin se déplaçait très rapidement avant de disparaître derrière la forêt. Que l'engin qui était à très haute altitude était assez visible car le ciel était très clair sans aucun nuage.

Pièce n° 5 :

G. L. ans, demeurant à qui nous a déclaré avoir vu depuis le toit du bâtiment 009 de la caserne un objet gros comme une balle de ping-pong de couleur grise argent, peut-être légèrement ovale. Qu'une lumière bleue comme un arc électrique, tournait dans tout les sens autour de l'objet à intervalles réguliers. Que l'engin se déplaçait lentement sur une ligne différente emprunté régulièrement par les avions, et qu'il a observé l'objet pendant environ huit minutes avant qu'il ne disparaisse derrière la forêt. Que l'altitude du passage de la boule était supérieure aux avions.

Pièce n° 6 :

G. F. ans, demeurant à qui nous a déclaré avoir vu vers dix heures cinq un objet rond, de couleur grise, autour duquel circulait un éclat bleu, franc comme une lumière de stroboscope qui revenait toute les trois à quatre secondes. Qu'il a observé cet objet pendant sept à huit minutes. Que celui-ci se déplaçait à sa verticale légèrement sur la gauche (Il regardait vers) Qu'il est sûr que l'engin volait à une altitude supérieure aux avions. Que la grosseur de celui-ci était comme un ballon de basket/.

Après différents services effectués, aucun renseignement n'a pu être recueilli concernant la vue d'un Objet Volant Non Identifié. D'après les dires de la population, il semblerait que l'Objet Volant vu par les ouvriers serait un avion de grande ligne qui a déjà été vu par certains, et dont la description correspondrait avec celle donnée par les témoins.

Fait et clos :
LE douze novembre 1981

Procès-verbal établi en six exemplaires :

- La première expédition destinée à Monsieur le Préfet de
- La deuxième (avec copie) au Général Gouverneur Commandant le or G.A et la ème R.M à
- La troisième (avec copie) au Général Commandant la FATAC ère Région Aérienne à
- La quatrième (avec copie) à la Direction de la Gendarmerie
- La cinquième à M. le Procureur de la République à
- La sixième aux Archives de la Brigade.

GROUPEMENT

du

COMPAGNIE

d'

UNITÉ

BRIGADE DE

P.V N° 847 / 19 81

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

AFFAIRE

E

J

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

B

J

couvreur.

RÉFÉRENCES

CE JOUR Quatre novembre mil neuf cent quatre vingt un

NOUS SOUSSIGNÉ(S), G A Mdl-Chef, OPJ
B C Gendarme, APJ

VU LES ARTICLES 16 A 20 & 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Sur les lieux de son travail, nous entendons :

B J 26 ans, couvreur, demeurant à
né le à fils de feu
J et de M H, marié 2 enfants, français,
qui nous déclare à quatorze heures quarante :

« Ce jour, je travaillais à la Je passais
des tuiles aux ouvriers sur le toit. Lorsque j'ai levé la tête à dix
heures quatre, pour monter des tuiles, j'ai vu un objet dans le ciel.
Il était situé à ma verticale, légèrement sur ma gauche. J'ai alors
prévenu C F qui était sur le toit. Il a aussitôt regardé
avec les autres.

Cet objet était de forme ronde et il avançait doucement. J'ai eu le
temps de l'observer pendant trois minutes environ avant qu'il ne
passe derrière le bâtiment.

Il y avait un clignotement bleu et gris dans la partie centrale de
l'engin, ce qui donnait l'impression que l'objet tournait sur lui-même.
Le ciel était très bleu, mais le bleu qui accompagnait l'engin paraissait
comme une flamme de chalumeau.

Je travaille à sur les toits depuis trois semaines. J'ai
l'habitude de voir des avions tous les jours. L'objet que j'ai vu
ne passait pas sur la ligne habituelle des avions et il était bien
plus haut que les longs courriers.

La grosseur de l'engin était l'équivalent d'une balle de ping-pong.
Il se dirigeait en direction du Sud-Est. »

le quatre novembre 1981 à quinze heures

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

GROUPEMENT

DU

COMPAGNIE OU ESCADRON

D^e

UNITÉ

BRIGADE DE

P.V. N° 847 / 1981

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

M. J.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE M J , couvreur.

RÉFÉRENCES

CE JOUR quatre novembre mil neuf cent quatre vingt un
NOUS SOUSSIGNÉ(S), G A , MdI-Chef, OPJ
B C , gendarme, APJ

VU LES ARTICLES

16 à 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Sur les lieux de son travail, avons entendu :

M J , ans, couvreur, domicilié à :
nationalité française, né le : A , marié,
qui nous déclare à quatorze heures quarante :

« Ce jour, 4 Novembre 1981, à 10 heures 04, je me trouvais à mon travail à la caserne à , près du monte-charge situé au bâtiment au fond de la caserne, lorsque j'ai été avisé par J , qui se trouvait sur le toit, que je regarde dans le ciel. J'ai regardé immédiatement et j'ai vu un engin qui tournait régulièrement et changeait de couleur toutes les 3 secondes environ. Il y avait trois teintes, gris, vert et bleu. Celle-ci étant la dominante. Ces couleurs réapparaissaient à chaque rotation. Cet engin qui se trouvait à très haute altitude se déplaçait du vers . Il a été visible pendant 8 minutes environ. A ce moment là, le ciel était très clair, sans nuage ni brume. Ce qui m'a le plus choqué, c'est les couleurs qui changeaient régulièrement. Cet engin se déplaçait assez lentement, moins vite que les avions de ligne qui passent à proximité de la caserne.

Je ne vois rien d'autre à vous déclarer. »

Le 4 Novembre 1981 à quinze heures,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y permets et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

GROUPEMENT

1 du

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

d°

UNITÉ

BRIGADE DE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

 AFFAIRE N° **OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ**
G I

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 847 / 19 81

 PERSONNE ENTENDUE **G I COUVREUR**

RÉFÉRENCES

 CE JOUR **Quatre novembre mil neuf cent quatre vingt un**

 NOUS SOUSSIGNÉ(S), **G A**, MdI-Chef, OPJ

B C, Gendarme, APJ

 VU LES ARTICLES **16 à 20 & 73**

 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Sur les lieux de son travail, nous entendons :

G I ans, couvreur, demeurant à
 né le **A**, fils de **B** et
 de **B G**, célibataire, français, qui nous déclare
 à quinze heures cinq :

""Aujourd'hui, je travaillais sur le toit du Bâtiment dans
 l'enceinte de l'escadron 4-18 de **B**. Vers dix heures, j
B m'a prévenu de regarder en l'air. J'ai alors aperçu
 un objet gros comme une balle de ping-pong de couleur gris-argent,
 peut-être légèrement ovale. Une lumière bleue, éblouissante comme un
 arc électrique de poste à souder, tournait dans tout les sens autour
 de l'objet, et visible à intervalles réguliers. L'objet se déplaçait
 lentement, deux fois moins vite qu'un avion long courrier. J'ai vu
 cet objet pendant environ huit minutes jusqu'à ce qu'il disparaisse
 derrière la rangée d'arbres située derrière le bâtiment. L'objet
 était à ma verticale. Son trajet était différent de la ligne
 empruntée par les avions. Depuis trois semaines, c'est la première
 fois que je vois un objet passer à cet endroit. J'ai l'habitude de
 voir des avions et ce que j'ai vu m'a paru passer beaucoup plus haut.""

Le quatre novembre 1981 à quinze heures vingt.

 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y
 persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

